Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 126 — Le numéro 5 centimes — Vendredi 31 mai 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	» 2 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIe 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Extension de l'offensive allemande dans la direction de la Marne. Prise de Soissons.

Le général Foch a conjuré la rupture du front franco-anglais sur l'Aisne, où la situation a été extrêmement critique depuis lundi à midi jusqu'à minuit.

« Le passage de l'Aisne (entre Vailly et *Pont d'Arcy*) *par l'ennemi, alors que les* forces britanniques à droite et françaises à gauche étaient engagées sur la rive opposée, dit un commentaire français, eût entraîné de graves conséquences. Le commandement jugea la situation avec son sang-froid habituel. La rude mission de contenir la pression de l'ennemi jusqu'au moment où les troupes alliées et leur matériel auraient mis l'Aisne entre eux et l'adversaire fut confiée à une division d'élite. A partir de 1 h. après midi, de furieux combats s'engagèrent. Ce fut surtout vers Pont d'Arcy que la lutte prit un caractère d'acharnement extraordinaire. Les corps à corps opiniâtres et sanglants durèrent jusqu'à la nuit. Les masses ennemies qui, de Moussy et de Soupir, fonçaient sur la rivière furent soumises à d'effroyables barrages qui fauchèrent leurs rangs, à trois reprises, entre 1 heure et 6 heures du soir. L'Aisne fut franchie en plusieurs points sans que les Allemands pussent réussir à rejeter de leurs positions nos héroïques soldats. A l'heure fixée de minuit, arriva l'ordre de la retraite. Nos éléments échelonnés à gauche de Vailly et l'armée anglaise luttant vers Pont-Avert étaient sauvés de la menace d'enveloppement. A partir de minuit, l'Aisne était franchie *sur un large front par* les masses ennemies. »

Le passage de l'Aisne forcé, les Allemands se portèrent contre la Vesle, qu'ils atteignirent aux premières heures de la journée de mardi et franchirent de part et d'autre de Fismes.

A ce moment, l'aile droite allemande (côté de Soissons) était encore retenue au nord de l'Aisne, sur les plateaux qui s'étagent de Vauxaillon à Vailly. L'aile gauche (côté de Reims) avait refoulé les troupes britanniques à travers le canal de l'Aisne à la Marne contre la Vesle, mais n'avait pas encore atteint cette rivière.

La poussée allemande a continué mardi sur tout le front, depuis le plateau de Vauxaillon jusqu'aux approches de Reims. Entre Anizy-le-Château et l'Aisne, elle s'est exercée dans la direction de Soissons, contre *les hauteurs de Cuffies et de Vregny*, à droite et à gauche de la route Laon-Soissons. Le long de la Vesle, les Allemands ont monté à l'assaut des premiers gradins du plateau du Tardenois. Du côté de Reims, ils ont pressé les Anglais contre la Vesle et attaqué le massif de Saint-Thierry, qui fait partie des défenses avancées de Reims.

*La pression est allée en s'accentuant jus*que dans la nuit de mardi à mercredi, où la résistance des troupes franco-anglaises a dû céder devant la violence des *attaques*, sans cesse renforcées par de nouveaux effectifs.

Soissons s'est trouvé alors immédiatement menacé. Les Français, disputant le *terrain pied à pied, se sont rabattus sur la* ville, qui a été attaquée par le côté est. La ville a été le théâtre de combats de rues acharnés.

L'assaillant a dû enlever quartier après quartier. Les défenseurs ont soutenu la lutte jusqu'à la dernière extrémité; leur retraite s'est arrêtée aux lisières ouest de la ville.

*En même temps, la bataille pour les hau*teurs au sud de la Vesle se poursuivait. Devant les attaques répétées des Allemands, qui paraissent avoir fait avancer leur artillerie à travers l'Aisne avec une rapidité extrême, les Français n'ont pu empêcher l'assaillant de franchir partout la Vesle et d'escalader les pentes du plateau qui sépare la vallée de la Vesle de la vallée de la Marne. Dans la journée et la soirée de mercredi, les Allemands ont progressé d'une quinzaine de kilomètres sur ce plateau, dont ils ont atteint et dépassé par places la ligne de faîte. Selon le communiqué français d'hier matin, jeudi, le front de bataille, à partir de Soissons, suivait la route Soissons-Château-Thierry jusqu'à Hartennes, puis se dirigeait au sud-est vers La Fère en Tardenois; de là, vers l'est, en passant par Vezilly, Brouillet, Branscourt et Thillois, à cinq kilomètres de Reims; puis il *contournait Reims par le* nord.

Les indications du communiqué alle*mand coïncident avec celles-là; le bulletin* de Berlin mentionne, de plus, la Neuvillette et Bétheny, à 2 km. au nord de Reims, comme points de jalonnement du front.

Sur la carte, l'aire couverte par l'offensive allemande dessine dans le front français une échancrure qui a un pourtour de quatre-vingts kilomètres. La Fère en Tardenois est à l'extrême pointe de la brèche. Depuis le fond de la Lette, d'où est partie l'offensive, jusqu'à La Fère, il y a trente kilomètres, à vol d'oiseau. Entre le point de départ et le point d'arrivée, il y a les trois barrières du Chemin des Dames, de l'Aisne et de la Vesle. Dix kilomètres séparent les Allemands de la vallée de la Marne.

Par le fait de l'avance allemande au sud de l'Aisne, le secteur français qui va de Soissons à Noyon et celui de Champagne ont cessé d'être reliés par une ligne droite. Le plan allemand est visiblement de les couper l'un de l'autre. La tentative de rupture sur l'Aisne n'a pas réussi. Le secteur intermédiaire a fléchi sans rompre. Mais les communications entre la région de Compiègne et celle de Champagne sont devenues plus malcommodes par la perte de la précieuse ligne de chemin de fer Soissons-*Reims. Le secteur Noyon-Compiègne-Sois*sons forme maintenant un saillant prononcé, dont la face orientale est soumise à une forte pression.

***

Ce soir, 31 mai, expirent les pouvoirs réguliers de la Chambre française. A partir de demain, 1er juin, elle ne siégera plus qu'en vertu de la loi qui vient de proroger son mandat.

Comment, d'ailleurs, faire autrement? Les événements militaires ne permettent pas une agitation électorale, et, avec tant de ses fils sur le front, la France ne pourrait pas en*voyer à l'assemblée législative des hommes* qui fussent bien la représentation du pays.

La Chambre actuelle était sortie des élections du 27 avril et 10 mai 1914, avec une majorité hostile à la loi de trois ans et au *programme de défense nationale. Mais elle* a bientôt donné le spectacle d'une belle discipline à suivre le gouvernement.

***

Les journaux catholiques italiens relèvent l'importance de la visite du prince héritier d'Angleterre à Benoît XV. C'est une nou*velle preuve, disent-ils, de l'immense auto*rité morale dont jouit le Saint-Siège et des bonnes relations qui existent aujourd'hui entre le *Vatican et l'Angleterre.*

Le dernier souverain reçu au Vatican a été le roi d'Angleterre, Edouard VII, qui vit Léon XIII en audience solennelle, le 29 avril 1903. C'était la première fois qu'un souve*rain de la protestante Angleterre franchis*sait la Porte de bronze du Vatican. L'événement avait été très remarqué. L'Angleterre montrait par là qu'elle renonçait à l'hostilité qu'elle nourrissait contre les catholiques depuis le schisme du XVIme siècle. Et voilà trois ans déjà que l'Angleterre a établi un représentant diplomatique auprès du Vatican.

Deux choses ont rendu possible cette évolution d'un pays qui a, si longtemps, persécuté l'Eglise catholique : en premier lieu, la bienveillance du Saint-Siège, qui est toujours prêt à tendre la main, dans un geste de réconciliation, à tous ceux qui lui demandent de bonne foi son amitié; en second lieu, l'esprit de liberté et de tolérance religieuse dont s'inspirent généralement les gouvernements anglais.

***

Au lendemain du troisième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, il faut signaler un article récent du professeur Hugues Ancona, député de Gênes, au sujet de la dette de guerre de l'Italie. Au 31 décembre 1917 cette dette était de 31 milliards et 864 millions, c'est-à-dire de presque trente-deux milliards, dont dix empruntés à l'étranger et huit obtenus moyennant l'émission de papier-monnaie. En supposant que la guerre dure jusqu'à la fin de l'année courante, dit M. Ancona, la dette atteindra fort probablement cinquante milliards et peut-être elle les dépassera.

Evidemment, pour tous ces milliards, il *faudra s'adresser, en grande partie, à* l'étranger et surtout à l'Amérique du Nord, car John Bull, lui aussi, est forcé de recou*rir aux bons services de l'oncle Sam.*

***

Hier dimanche, cinq mille recrues de l'année 1900 ont prêté serment, à Milan, devant une grande foule. La cérémonie a été très impressionnante. Ces jeunes gens de dix-huit ans, presque encore des enfants, s'en vont rejoindre, sur le Piave, leurs camarades de la classe 99, qui ont déjà reçu le baptême du feu.

APPEL
AU
Peuple conservateur fribourgeois

—o—

Chers concitoyens,

A la veille de la grande journée du 2 juin, qui décidera des destinées futures de la Patrie suisse et de notre Patrie fribourgeoise, nous venons vous adresser un dernier et pressant appel, une parole virile : qu'elle retentisse, sonore comme le tocsin, jusqu'au fond de vos demeures et de vos cœurs.

Tous debout, dimanche, pour la défense de nos traditions, de nos droits, de nos libertés et de notre indépendance!

Tous aux urnes, le 2 juin, brandissant dans notre main l'arme moderne, le bulletin libérateur portant ce seul mot :

NON.

Que le peuple fribourgeois manifeste unanimement, énergiquement et puissamment sa volonté de repousser

l'impôt direct fédéral,

présent funeste du socialisme à la Confédé*ration!*

L'impôt direct est la source réservée par la Constitution aux cantons et aux communes pour y puiser l'argent nécessaire à leur vitalité et à l'accomplissement de leurs devoirs sociaux. Ne tarissons pas cette source : ce serait anéantir les cantons pour enrichir inutilement la Confédération!

L'impôt fédéral direct n'est pas nécessaire. Le pouvoir central possède les impôts indirects et saura trouver d'autres ressources pour combler la dette temporaire creusée par la guerre.

Le parti socialiste veut nous doter d'un impôt de classe au mépris des traditions helvétiques de solidarité et de la dignité des citoyens. Nous n'en voulons pas!

Egalité et justice pour tous! Chacun selon ses forces et ses moyens : tel est le prin*cipe qui doit régir la répartition des im*pôts. Ne rompons pas l'égalité! Ne violons pas la justice! Cette faute se retournerait contre nous.

L'impôt direct fédéral frapperait aujourd'hui un petit nombre de citoyens, — demain, un plus grand nombre, — et bientôt tous, directement ou indirectement!

Pas d'impôt direct fédéral!

La Confédération suisse est née de l'union volontaire des cantons souverains pour la défense commune contre l'étranger. Le *XIXme siècle a déjà porté atteinte à cet édi*fice six fois séculaire par les mesures centralisatrices des Constitutions de 1848, de 1874 et leurs suites! N'allons pas ébranler les colonnes cantonales, qui en sont le soutien indispensable et l'incomparable ornement.

Ne renions pas, d'un cœur léger, tout le *passé de la Suisse!*

A l'abri de ces colonnes antiques, nos mœurs, nos coutumes, nos langues nationales, notre religion, nos libertés les plus chères et les plus saintes, côte à côte, ont fleuri au grand soleil de la tolérance et de la justice.

Nos pères ont constamment lutté pour la défense des cantons. La centralisation fédérale s'est faite malgré eux et contre eux. Les fils seront dignes des pères! Fidèles à leur tradition et à leurs exemples, unissons nos efforts contre cette nouvelle entreprise centralisatrice, la plus perfide et la plus dangereuse de toutes : la centralisation financière socialiste!

Restons fédéralistes! Votons tous NON!

Debout donc! Debout citoyens!

Debout, conservateurs! dont le nom n'est pas un vain mot, — qui voulez conserver la souveraineté et l'indépendance cantonale attaquée, — la tradition et les libertés en danger, — la patrie des ancêtres menacée!

Debout, Fribourgeois! patriotes au sens éclairé, qui aimez la Suisse, parce que vous aimez votre plus petite patrie, le canton de Fribourg! Défendez-le! Sauvez-le!

Debout, les vétérans du fédéralisme! qui avez toute votre vie combattu le bon combat! Souvenez-vous des ardentes luttes du passé, de 1848, de 1872, de 1874, de 1882! Comme alors, accourez tous à la défense de vos principes et de votre liberté!

Et vous, les jeunes, à qui appartient l'avenir, debout! Suivez l'exemple des anciens, qui ne ménageaient ni leur temps, ni leurs efforts quand il s'agissait de la défense de *leurs idées, de leur religion, de leur patrie,* qui sont les vôtres.

Tous debout, sans exception!

VOTEZ NON!

Que la journée du 2 juin, triomphante par vous, soit l'aube sereine d'une ère nouvelle dans laquelle la croix blanche rayonnera plus éclatante et plus pure, au milieu de la couronne rajeunie des XXII cantons.

Dieu protège la Confédération suisse et le canton de Fribourg!

Le Comité cantonal conservateur :

Le Secrétaire : *Charles Chassot*, député.

Le Président : *Eugène Grand*, conseiller national.

Les membres du Comité :

Maurice Berset, procureur général; Jean Beninger, *député*; Franz Boschung, conseiller national; Romain Chatton, député; Joseph Chuard, président du Conseil d'Etat; Alexandre Currat, député; Joseph Delatena, député; Eugène Deschenaux, conseiller national; Albert Dessonnaz, rédacteur; Joseph Dutoit, député; Emile Ems, président de Tribunal; Alexandre Francey, préfet; Pierre Gaudard, préfet; Oscar Genoud, conseiller national; Alphonse Gobet, *député*; *Joseph Kælin*, président du Grand Conseil; Hans Lademann, préfet; Maurice Margueron, député; Adrien *Mauroux, préfet*; *Jakob Meier*, directeur; Georges Montenach, député aux Etats; Antoine Morard, député; Eloi Moret, député; Jean Musy, conseiller national; Tobie Oberson, préfet; François Oberson, rédacteur; Joseph Pauchard, rédacteur; Ernest Perrier, conseiller d'Etat; Joseph Philipona, député; Joseph Poffet, préfet; Georges Python, conseiller aux Etats; Jean Quartenoud, rédacteur; Alfred Reichlen, député; Alfred Reynold, député; Emile Savoy, conseiller d'Etat; Franz Spicher, président de tribunal; Alphonse Théraulaz, ancien conseiller d'Etat; Fernand Torche, député; Marcel Vonderweid, conseiller d'Etat; Ernest Weck, député; Bernard Weck, préfet; Jean Zurkinden, député.

Mai 1918.

La Suisse et la Chine

On nous écrit de Berne :

Il y a quelques semaines, une dépêche de l'agence Reuter a annoncé que le gouvernement chinois avait chargé le ministre de Chine à Tokio de la mission diplomatique de chercher à conclure avec la Suisse un traité d'amitié et d'établissement.

Au Palais fédéral, on est sans nouvelle directe au sujet de ces prétendues intentions du gouvernement chinois. On ne dit pas, d'ailleurs, clairement, dans la dépêche mentionnée, si le diplo*mate chargé de la mission se rendra en Suisse*, ou si, comme il semble découler du choix fait par le gouvernement chinois, le plénipotentiaire chinois aura à s'aboucher avec le ministre de Suisse à Tokio.

Jusqu'à ce jour, la Suisse n'a pas eu de relations diplomatiques directes avec la Chine. Le système des capitulations excluait la participation des petits Etats qui ne disposent pas des *moyens pour faire respecter, en cas voulu*, leurs droits découlant de cette sorte de traités. La Suisse possédait, avant la guerre, une agence commerciale à Changhaï. Une première invite du gouvernement chinois d'entrer avec lui en relations diplomatiques ou au moins en relations régulières, sur les bases d'un traité d'amitié et d'établissement, n'a pas été prise en considération par le Conseil fédéral, il y a quelques années de cela.

L'avenir démontrera si les circonstances permettent un changement d'attitude. Beaucoup de personnes renseignées pensent qu'une représentation diplomatique de la Suisse en Chine offrirait même plus d'avantages que notre légation au Japon.

Contre l'impôt direct fédéral

—o—

Une conférence de M. Motta

On nous écrit de Neuchâtel :

L'assemblée populaire dans laquelle M. le conseiller fédéral Motta a pris la parole, mercredi soir, à Neuchâtel, a été une fort imposante manifestation contre l'impôt direct fédéral. Elle a eu lieu au Temple du Bas, qui sert couramment de local pour les réunions de ce genre, et le vaste édifice était absolument comble quand M. Motta fit son entrée, précédé des députés neuchâtelois aux Chambres fédérales et du Conseil d'Etat.

M. Henri Calame, conseiller d'Etat, président du Conseil national, souhaita la bienvenue à l'éminent conseiller fédéral et le remercia d'avoir répondu à l'initiative partie de Neuchâtel. Le vote du 2 juin, en effet, passionne tout particulièrement notre peuple, qui sent qu'il ne s'agit point seulement d'un problème fiscal, mais bien de la question la plus grave devant laquelle se soit jamais trouvée la démocratie suisse.

Accueilli par des acclamations enthousiastes, M. Motta monte ensuite à la tribune. Il fait, dans la première partie de sa conférence, un tableau extrêmement précis de la situation financière de la Confédération et rappelle que la dette de guerre — dépenses militaires proprement dites, dépenses de prévoyance sociale et déficits des comptes d'Etat depuis août 1914 — se monte actuellement à un milliard et 40 millions. Elle sera probablement, à la fin de l'année, d'un milliard et 300 millions et, avec l'espoir que la guerre ne durera plus très longtemps, on peut supputer la dépense totale à un million et demi. En regard de ces chiffres, les *recettes exceptionnelles* de la Confédération, produites surtout par l'impôt général de guerre et l'impôt spécial sur les bénéfices de guerre, s'élèvent, à la fin de l'année, à 325 millions environ.

On sait que le Conseil fédéral estime que la moitié de la dette de guerre doit être payée par la génération actuelle, dans un délai très court, 15 ans au maximum. Il faudra donc trouver, dans ce laps de temps, au moyen d'impôts exceptionnels, 400 millions encore.

Quant à l'amortissement de l'autre moitié de la dette de guerre, il exigera une dépense an*nuelle de 45 millions. Le problème est précisé*ment de procurer à la Confédération les revenus suffisants pour payer cette somme chaque année. Or, l'impôt du timbre, déjà réalisé, donne 15 millions, le relèvement de la taxe militaire en produira 2, la taxe sur les boissons alcooliques 3, celle sur le tabac 15. Donc 35 millions par an; il reste à en trouver 10.

Telles sont les données du problème et, ici, les inconnues entrent en jeu. On peut espérer tout de même que, après la crise terrible de la guerre, les peuples épuisés imposeront à leurs gouvernements une réduction importante des armements. D'autre part, la guerre a obligé tous les pays à en revenir au protectionnisme économique, et, pendant longtemps, sans doute, les taxes douanières resteront élevées.

L'agriculture, orientée vers la production intensive, devra être protégée de façon spéciale et *récompensée de ses efforts. Il ne paraît nulle*ment impossible soit d'économiser les 10 millions en question sur les dépenses militaires, soit de trouver le supplément nécessaire dans le produit des douanes.

Le programme du Conseil fédéral contient donc la solution du problème. Il est conforme à la justice sociale et acceptable par tous.

C'est contre lui que se dresse l'initiative socialiste. A quoi aboutirait-elle? A faire affluer dans les caisses de la Confédération des ressources dont celle-ci n'aura probablement pas besoin. La nécessité de l'impôt direct permanent n'est nullement démontrée.

On peut, au demeurant, opposer à l'initiative des socialistes trois objections principales.

Elle ignore, tout d'abord, toute démarcation entre les compétences cantonales et fédérales. Cantons et Confédération, en effet, doivent tirer leurs ressources de la même matière imposable. Et, si la Confédération impose les grosses fortunes et les gros revenus, les cantons en seront fatalement réduits à taxer davantage les petits contribuables. L'initiative socialiste arrivera donc à ce résultat imprévu et quasi ironique : *une réduction fiscale.*

L'initiative socialiste, ensuite, méconnaît absolument le principe de la « généralité » de l'impôt. Que penser d'une démocratie qui déciderait que l'immense majorité des citoyens échapperait à l'impôt? Que ceux qui possèdent beaucoup payent davantage, bien! Mais chaque citoyen, si pauvre soit-il, a le devoir de contribuer, dans la mesure de ses moyens, aux dépenses publiques. L'en dispenser est, en quelque sorte, lui témoigner du mépris; c'est une at-

teinte à la dignité du peuple. Et l'initiative socialiste porte en elle tous les germes de la décadence sociale.

Enfin, et cette objection dépasse par sa portée toutes les autres, l'impôt direct fédéral sape les fondements mêmes de l'Etat fédératif. Depuis 1874, la Confédération a unifié tant de choses : armée, droit, douanes, entreprises de transport, que le domaine des cantons est déjà bien limité. Que leur reste-t-il ? L'école, la justice, l'assistance, les œuvres de prévoyance. Le jour où les cantons n'auront plus les ressources qui leur permettent d'y pourvoir, c'en sera fait de leur autonomie.

Or, les cantons n'ont pas mérité de disparaître. Leur existence est nécessaire à notre vie nationale. Si la Confédération veille à nos intérêts matériels et à notre défense, eux ont l'administration du domaine de l'esprit et alimentent les forces de la liberté morale.

Dans la tourmente où nous sommes, c'est l'Etat fédératif qui a garanti notre neutralité. C'est la Suisse romande et la Suisse italienne qui, à l'heure du trouble, ont crié les paroles les plus hautes de justice et de vérité, se sont dressées avec le plus d'énergie contre l'ingérence étrangère, ont réagi avec le plus de vigueur contre la dissolution sociale. Avant tout, la souveraineté des cantons doit être sauvegardée.

Or, l'heure est grave. Il faut que la Suisse romande fasse pencher la balance par le poids de ses votes négatifs et sauve le pays du danger dont le menace l'initiative socialiste.

La conférence de M. Motta, qui s'exprime dans notre langue avec une parfaite correction et même avec élégance, a été écoutée attentivement par les nombreux auditeurs. Elle aura montré la vérité à beaucoup d'électeurs hésitants et les aura persuadés de voter résolument non.

La situation politique à Berne

Démission du syndic Steiger
Un syndic socialiste

On nous mande de Berne :

Les socialistes ont conquis, en décembre passé, la majorité au conseil communal de la ville de Berne. D'autre part, la municipalité se compose de quatre radicaux (syndic y compris), d'un libéral-conservateur et de quatre socialistes. Au prochain renouvellement de la municipalité, les socialistes revendiqueront en tout cas cinq ou six sièges sur neuf. Les radicaux, qui, de 1888 jusqu'en 1917, possédaient la majorité dans la municipalité, entendent décliner complètement les responsabilités de l'administration, et ils ont décidé qu'un des quatre représentants radicaux dans la municipalité doit prendre sa retraite et laisser son siège aux socialistes, qui, ainsi, obtiendront le cinquième mandat, leur donnant la majorité dans l'autorité communale exécutive.

Le représentant radical qui fera place à un socialiste sera le syndic lui-même, M. Adolphe de Steiger, conseiller aux Etats. M. de Steiger, s'est inscrit comme candidat pour le poste de vice-chancelier allemand de la Confédération, poste devenu libre par la retraite de M. David. La candidature de M. de Steiger ne paraît rencontrer aucune opposition, et le Conseil fédéral portera, aujourd'hui vendredi, son choix sur le maire de Berne, qui tiendra ainsi à l'avenir le procès-verbal des séances du Conseil fédéral et servira de secrétaire au Conseil des Etats, où il a siégé jusqu'à maintenant comme représentant du canton de Berne.

M. de Steiger, né en 1859, descendant de la famille patricienne bernoise bien connue, a fait sa carrière politique en se ralliant au parti radical. De 1893 à 1900, il fut membre de la cour d'appel du canton de Berne ; il devint syndic de la ville fédérale en 1900 et entra à la même époque au Grand Conseil, qui, en 1908, le nomma conseiller aux Etats, avec M. Kunz. M. de Steiger, assez représentatif comme « lord-maire » de la capitale bernoise et fédérale, a dû assister néanmoins à la déchéance progressive de l'administration radicale, et son option pour la fonction fédérale de vice-chancelier ne manque pas de mélancolie.

Les socialistes, qui auront à repourvoir la place vacante dans la municipalité, auront à fournir en même temps de nouveau syndic. Il est probable que M. le conseiller national Gustave Müller, directeur des finances de la ville de Berne depuis 1895, sera promu syndic, devenant ainsi le premier maire rouge de la ville fédérale. D'autre part, il est possible que M. Grimm ait à choisir entre la rédaction de la *Tagwacht* et un poste de conseiller municipal à titre permanent ; actuellement, il est déjà membre de la municipalité, mais sans gérer un département de l'administration communale.

En tout cas, nous voilà à la veille de la transformation définitive de la ville fédérale en cité socialiste, et c'est la Confédération qui recueille les réfugiés du régime radical déchu.

Importations et exportations

D'après la statistique provisoire de notre commerce extérieur pour 1917, les importations de céréales en Suisse ont atteint en 1917 le total de 4,200,000 quintaux métriques, pour une valeur de 245 millions. En 1916, cette importation avait été de 8 millions et demi de quintaux payés 400 millions.

Nos importations de pommes de terre ont baissé de plus de moitié et ont été de 342,000 quintaux, au lieu de 770,000.

L'exportation du chocolat suisse est descendue de 201,000 à 148,000 quintaux. Celle du lait condensé a diminué de 120,000 quintaux, et l'exportation des fromages a été quatre fois moindre qu'en 1916.

Eloge de la Suisse par un journal anglais

Londres, 30 mai.

Sp. — (Reuter.) — La *Westminster Gazette*, dans un article intitulé « La Suisse humanitaire », dit :

« Depuis les premiers jours de la guerre, le peuple suisse considéra comme son devoir d'alléger les souffrances des belligérants. Le pays qui avait donné naissance au mouvement de la Croix-Rouge et qui était devenu déjà longtemps avant la guerre le centre de presque toutes les organisations internationales, ne pouvait pas, au point de vue humanitaire, rester inactif pendant la lutte la plus importante de l'histoire moderne. L'agence internationale des prisonniers de guerre fut fondée à Genève pendant la première semaine de la guerre. Le bien accompli par cette agence est incommensurable. La mission suisse catholique de Fribourg également fait un travail utile en améliorant les conditions religieuses et sanitaires des camps de prisonniers. A la fin de 1915, cette mission avait déjà envoyé près d'un demi-million en argent et en habits aux prisonniers nécessiteux. Dès le mois d'août 1915, la Suisse accepta de prendre à sa charge toute la correspondance des prisonniers de guerre en Allemagne, en France et en Autriche. Le service postal suisse accomplit gratuitement un travail immense. A partir de septembre 1914 jusqu'à la fin de novembre 1915, 32 millions de lettres ont été envoyées en Allemagne, 31 millions en France, 1 ½ million en Autriche et un demi-million en Italie. Pendant la même période, 12 millions de paquets ont été envoyés aux prisonniers français et britanniques en Allemagne et, depuis novembre 1915, ces expéditions ont pris une extension croissante. Des milliers de grands blessés ont passé à travers le territoire suisse depuis mars 1915. Des milliers d'Italiens pauvres vivant en Allemagne et en Autriche-Hongrie ont pu retourner en Italie après avoir reçu un chaleureux accueil.

« Mais le travail de plus utile accompli par la Suisse est l'internement des prisonniers. Les autorités suisses font tout ce qu'elles peuvent pour procurer aux internés le plus de confort possible. Les étudiants ont été envoyés dans les universités. Un grand nombre de prisonniers ont reçu l'autorisation de vivre dans des habitations particulières. C'est notamment le cas pour ceux dont les familles vivent en Suisse.

« Il faut espérer que le séjour de plusieurs milliers de tommies britanniques en Suisse contribuera à renforcer l'amitié existant entre les Anglais et les Suisses. Il ne faut jamais oublier que le travail humanitaire de la Suisse n'est pas seulement l'œuvre des autorités gouvernementales, mais surtout l'œuvre de la nation. A l'agence internationale des prisonniers de guerre à Genève et dans les nombreux comités de secours existants dans toute la Suisse, à Berne, à Zurich, à Bâle, etc., un grand nombre d'hommes et de femmes travaillent gratuitement ou presque gratuitement. Quelques comités de secours, comme ceux de Schaffhouse et de Zurich, ont dépensé des centaines de milliers de francs recueillis en Suisse. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audience pontificale

Le Saint-Père a reçu, en audience privée, le Père Paul Dudon, un des principaux collaborateurs des *Etudes* des Pères Jésuites.

Nouvelles diverses

Une dépêche de Moscou dit que le tsarévitch et les filles du tsar sont arrivés à Iekaterinenburg (gouvernement de Perm, dans l'Oural).

— Une dépêche de Moscou au *Temps* confirme la mort de Kornilof. Il a été remplacé par le général Demikine, à la tête des Cosaques.

— Le général allemand Beseler, gouverneur-général de Varsovie, est arrivé mercredi soir à Berlin où il a été appelé pour affaires de service ; ce général prendra ensuite un congé de convalescence.

— Sur la demande du Pape, le gouvernement anglais a décidé qu'il n'y aurait pas de bombardement d'avions sur des villes allemandes hier, jour de la Fête-Dieu.

Echos de partout

UN HOTEL HISTORIQUE

Un hôtel historique de Francfort, l'hôtel du Cygne, vient de fermer ses portes, en attendant de se métamorphoser en maison d'affaires.

L'hôtel du Cygne, placé sur une des rues les plus animées de Francfort, était, au XIVme siècle, une maison de jeux exploitée par la bourgeoisie de la ville. Devenue hôtel à voyageurs, la maison du Cygne a hébergé d'illustres personnages et a été le théâtre d'événements mémorables.

C'est là qu'eurent lieu les fiançailles de la future reine Louise de Prusse, dont le court règne fut marqué par l'invasion française et la catastrophe d'Iéna. Napoléon Ier, lorsqu'il entreprit la campagne de Prusse, vint à Francfort et descendit au Cygne. Neuf ans plus tard, ce fut Blücher qui, après Waterloo, harangua la foule du balcon de l'hôtel.

Mais le principal événement que vit l'hôtel du Cygne, ce fut la signature de la paix franco-allemande. Les négociations s'étaient ouvertes à Bruxelles, le 28 mars 1871. Bismarck et les plénipotentiaires français arrivèrent à Francfort le 5 mai et la paix fut signée le 10 mai, dans un salon de l'hôtel du Cygne.

MOT DE LA FIN

Dans une gare du Paris-Orléans, un voyageur au chef de gare :

— Toujours la même chose... pas une place vide, dans vos sales trains...

— Ah çà ! est-ce que vous confondriez les chemins de fer avec l'Académie française ?

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
L'offensive allemande

Journée du 28 mai

Communiqué français du 29 mai, à 3 h. de l'après-midi :

Cette nuit, la poussée allemande, entretenue par l'arrivée de divisions fraîches, s'est accentuée, notamment aux deux ailes, dans la direction de Soissons-Reims. Sur la gauche, les troupes françaises se sont repliées en combattant pied à pied jusqu'aux lisières est de Soissons, où la bataille continue avec âpreté. Sur la droite, les troupes franco-britanniques, après une défense énergique du massif de Saint-Thierry, se sont repliées lentement au sud et au sud-est de ces hauteurs. Elles tiennent entre la Vesle et le canal de l'Aisne. Au centre, des combats se sont poursuivis avec des alternatives diverses sur la rive sud de la Vesle, dont nos troupes défendent les hauteurs avec une admirable bravoure.

* * *

Communiqué allemand du 29 mai :

Sur les fronts de combat de l'Oser à l'Oise, l'activité de combat a continué à être très vive. Des attaques partielles françaises ont échoué au sud d'Ypres. A l'ouest de Montdidier, l'ennemi a pénétré, par une offensive locale, à Cantigny.

Les armées du colonel général von Boehn et du général von Below (Fritz), du groupe du prince héritier allemand, ont continué, hier, victorieusement leur attaque. Des réserves françaises et anglaises accourues au secours ont été repoussées.

Sur l'aile droite, les divisions du général von Larisch, après avoir repoussé les contre-attaques françaises, ont pris la crête de Terny-Sorny et les hauteurs au nord-est de Soissons.

Après un dur combat, les troupes du général Wichura ont aussi brisé la résistance de l'ennemi sur le haut plateau de Condé. Le fort de Condé a été pris d'assaut. Vregny et Missy ont été pris.

Sur les rives méridionales de l'Aisne et de la Vesle, les hauteurs à l'ouest de Ciry ont été escaladées.

Les corps des généraux von Winckler, von Conta et von Schmettow ont traversé la Vesle. Braisne et Fismes ont été pris. Nous nous trouvons sur les hauteurs immédiatement au sud de la Vesle.

Les troupes du général Ilse ont enlevé d'assaut les hauteurs au nord-est de Prouilly, ont pris Villers-Franqueux et Courcy et combattent pour la possession des hauteurs de Thierry.

L'infanterie, l'artillerie et les lance-mines, dans leur avance infatigable, sont suivis de près par les ballons, les canons de défense aérienne et les troupes de liaison. Le magnifique travail des pionniers, des troupes de chemins de fer, d'armement et de constructions, a permis aux colonnes continuellement en action de se rendre maîtresses du champ d'attaque et facilite le transport des moyens de combat.

Journée du 29 mai

Communiqué français de samedi, 29 mai, à 11 h. du soir :

La bataille a pris une violence particulière à notre aile gauche, dans la région de Soissons. Après une résistance acharnée et des combats dans les rues, qui ont contenu, pendant plusieurs heures, les efforts de l'ennemi, nos troupes ont évacué la ville et elles occupent les débouchés ouest.

Au sud-ouest de Soissons, la bataille s'est déroulée sur les plateaux jalonnés par Belleu, Septmonts, Ambrief et Chacrise.

Au centre, tandis que, sous la pression de l'ennemi, nous cédions du terrain dans la région de Loupeigne, au nord de la Fère en Tardenois, les troupes franco-britanniques, plus à l'est, réussirent à maintenir leurs positions sur la ligne Brouillet-Savigny-Thillois.

A droite, les troupes qui couvrent Reims se sont repliées, derrière le canal de l'Aisne, au nord-ouest de la ville.

* * *

Communiqué français du 30 mai, à 3 h. de l'après-midi :

La bataille s'est poursuivie sans arrêt pendant la nuit. Nos troupes ont énergiquement maintenu les abords ouest de Soissons, d'où l'ennemi n'a pu déboucher, malgré ses tentatives répétées.

Plus au sud, des combats d'une extrême violence se déroulent dans la région de la route de Soissons à Hartennes et sur le front la Fère-en-Tardenois-Vezilly, où nos troupes, soutenues par nos réserves, s'opposent à la marche de l'ennemi avec une ténacité inlassable.

A droite, les troupes franco-britanniques sur le front Brouillet-Thillois, ainsi qu'au nord-ouest de Reims, ont brisé tous les assauts et gardé leurs positions.

* * *

Communiqué allemand du 30 mai :

Sur le front de combat entre l'Yser et l'Oise, l'activité combattante s'est intensifiée fréquemment. Engagements d'infanterie locaux.

L'attaque des armées de combat du kronprinz impérial progresse victorieusement. Au nord de l'Aisne, nous avons gagné du terrain dans de rudes combats près de Crécy-au-Mont, Juvigny et Cuffies. Les troupes brandebourgeoises ont pris Soissons. Au sud, le nouveau front français qui était en train de se former s'est effondré sous les attaques irrésistibles de nos divisions. Nous avons rejeté l'ennemi, après une résistance opiniâtre, jusqu'au delà de la ligne Villemontoire-Fère-en-Tardenois-Coulonges-Brouillet-Branscourt. Les forts sur le front nord-ouest de Reims sont tombés entre nos mains. La partie septentrionale de la Neuvillette et de Bétheny furent pris.

Le nombre des prisonniers s'est élevé à plus de 35,000. Le butin d'artillerie et de matériel de guerre est immense. Nous avons capturé des canons de toutes espèces et même des canons sur rails du plus gros calibre. L'avance impétueuse de nos troupes d'attaque a empêché l'ennemi de retirer les vastes provisions entassées sur le terrain. De grands stocks sont tombés entre nos mains à Soissons, Braisne et Fismes. Nous avons capturé d'immenses dépôts de munitions, des trains de chemin de fer, des installations sanitaires avec de nombreux objets d'équipement. Nous avons pris aussi des aérodromes avec des appareils prêts à prendre l'air et du matériel pour avions.

Sur le front des troupes Gallwitz et du prince Albrecht, l'activité combattante n'a repris que par moments.

M. Clémenceau sur le front

Paris, 30 mai.

(Havas.) — M. Clémenceau est de nouveau retourné au front aujourd'hui. Il est accompagné de M. René Renoult, président de la commission de l'armée, et du général Mordacq, chef de son cabinet militaire.

Paris, 30 mai.

Au cours de son voyage, dont il est rentré hier, M. Clémenceau, avec sa témérité habituelle, s'était rendu très loin dans les lignes en avant de la Fère-en-Tardenois. A un croisement de routes où il avait passé trois minutes auparavant, un général français en reconnaissance a été tué.

Le général français tué

Paris, 31 mai.

(Havas.) — Le général qui est tombé mardi au champ d'honneur, dans la région de Reims, est le général Pierre de Vallières, frappé d'un éclat d'obus, au milieu de ses hommes, qu'il encourageait de son exemple. Il était âgé de 49 ans.

Des bombes sur un hôpital

Paris, 30 mai.

(Havas.) — Le *Temps* publie une dépêche anglaise rapportant que l'hôpital anglais récemment bombardé par des aviateurs allemands contenait à ce moment 4000 blessés. Le nombre des tués et des blessés est d'environ 1500, dont 45 médecins, infirmiers et infirmières.

Des avions vers Paris

Paris, 30 mai.

(Officiel.) — Mercredi soir, l'ennemi a manifesté une grande activité aérienne et a lancé des bombes sur diverses localités à l'arrière du front.

Quelques avions ont été signalés se dirigeant sur Paris. L'alarme a été donnée à 23 h. 24 et les moyens de défense mis en action. Aucun appareil ennemi n'a pu franchir le feu violent des barrages d'artillerie. L'agglomération parisienne n'a pas été survolée. Quelques bombes ont été jetées sur la banlieue. Un avion ennemi, atteint par des tirs des batteries de défense, a été abattu en flammes.

La fin de l'alerte a été sonnée à minuit 54.

Paris, 30 mai.

L'avion allemand abattu au cours du raid de la nuit dernière est tombé en flammes, à environ cinquante kilomètres de Paris. L'appareil était littéralement en miettes, et il a été impossible de retrouver trace des corps des aviateurs.

Le bombardement de Paris

Paris, 29 mai.

Le laboratoire municipal, après examen des obus lancés sur la région parisienne par le nouveau canon, a constaté que ces engins sont d'un calibre plus fort que les précédents. L'ancien calibre était de 21 ; le nouveau est de 24. La charge de poudre est également plus forte ; elle détermine, d'ailleurs, une explosion plus bruyante, mais sa puissance n'est guère supérieure à celle du précédent obus. Cette constatation établit que ce sont bien de nouvelles pièces à longue portée qui bombardent la région parisienne.

La guerre sur mer

Transport anglais torpillé

Londres, 30 mai.

(Officiel.) — Le transport anglais *Leasowe Castle*, capitaine Holl, a été coulé par un sous-marin ennemi le 26 mai dans la Méditerranée. Le nombre des disparus, probablement noyés, est de 13 officiers et 79 hommes, parmi les militaires transportés, ainsi que le maître d'équipage, deux opérateurs Marconi et six autres marins.

Confédération

Commission pénale extraordinaire

M. le conseiller d'Etat Perrier, de Fribourg, a décliné la proposition qui lui avait été faite de siéger dans la commission pénale instituée par le Département de l'économie publique.

M. Ador académicien

L'Académie des sciences morales et politiques ayant trois sièges de membres étrangers disponibles, le premier sera attribué au président Wilson, le deuxième au cardinal Mercier, et le troisième à M. Gustave Ador, en sa qualité de président du Comité international de la Croix-Rouge.

LA CRISE ET LES JOURNAUX

Toute une série de journaux de la Suisse allemande annoncent que, à la suite des nouvelles hausses du matériel d'imprimerie, ils élèvent leur prix de vente au numéro à 15 centimes, à partir du 1er juin. Ont pris cette mesure, notamment, le *Bund* et le *Tagblatt* de Berne ; la *Nouvelle Gazette de Zurich*, la *Züricher Post*, le *Volksrecht* et le *Tagesanzeiger* de Zurich ; le *Landbote*, l'*Arbeiterzeitung* et le *Neues Tagblatt* de Winterthour ; le *Tagblatt de Saint-Gall* ; la *Nationalzeitung* et les *Basler Nachrichten* de Bâle.

La Suisse et la guerre

Blessé à la guerre

Le major Albert de Tcharner, d'Aubonne, qui sert à la Légion étrangère, a été grièvement blessé sur le front français.

Des navires pour la Suisse

La *Revue* dit que les négociations pour l'achat de navires autrichiens immobilisés en Espagne sont en bonne voie. M. Cailler doit partir pour Madrid, en mission officielle, afin de négocier sur place l'achat de ces navires et de discuter les conditions des deux groupes de belligérants avec leurs représentants diplomatiques auprès du gouvernement espagnol.

Un incident à la légation de Russie à Berne

La mission des soviets en Suisse s'est rendue, mardi, auprès du chargé d'affaires de Russie à Berne, M. Onou, et a exigé la remise des papiers de la légation russe. M. Onou s'y est refusé. Les représentants de la république des soviets n'ont quitté la légation qu'à la suite de l'intervention de la police.

LA VIE ECONOMIQUE

Prix du bétail et de la viande

D'un communiqué du service fédéral de ravitaillement en bétail de boucherie :

Le Département de l'économie publique a fixé, le 29 mai, de nouveaux prix maxima pour le gros bétail bovin de première qualité, ainsi que pour les veaux. Ces prix sont applicables, dès le 1er juin. Pour le gros bétail, le prix maximum est de 2 fr. 60, et, pour les veaux, de 2 fr. 50 le kilogramme (poids vif), ce qui équivaut à une augmentation de 20 à 30 centimes par kilogramme.

L'augmentation inévitable des prix du bétail est due au fait que, depuis longtemps déjà, l'offre était bien au-dessous de la demande. La pénurie de bétail de boucherie, qui se produit régulièrement jusqu'à la fenaison, est survenue cette année-ci beaucoup plus tôt et s'est fait plus gravement sentir que les années précédentes. Il faut en chercher la cause dans la disette générale de fourrages concentrés et dans le grand nombre d'abatages des derniers mois.

A la suite de la hausse des prix du bétail, le prix maximum pour la viande de gros bétail de première qualité est fixé à 4 fr. 60 le kg. et, pour le veau, à 4 fr. 40.

Ces prix sont à peu près ceux qu'on a payés pendant l'été de 1917. On estime d'ailleurs que ces prix devront être baissés au mois d'août au plus tard, une détente devant se produire d'ici là sur le marché du bétail.

Les prix fixés par le service fédéral de ravitaillement pour les achats de gros bétail destiné à la troupe et à la population civile seront, à partir du 1er juin, les suivants : Bœufs, génisses et jeunes vaches grasses, 2 fr. 30 à 2 fr. 60 ; taureaux reproducteurs et vaches grasses, 1 fr. 90 à 2 fr. 30 ; taureaux reproducteurs de première qualité, 2 fr. 30 à 2 fr. 50 ; vaches en bonne viande, 1 fr. 70 à 1 fr. 90 ; vaches à saucisses, 1 fr. 40 à 1 fr. 70.

Ces prix doivent aussi servir de normes au commerce privé et aux bouchers pour leurs achats.

Le ravitaillement en beurre

D'un communiqué de l'Office fédéral du lait :

L'idée tend à se répandre qu'il y a du beurre en abondance, mais qu'il est retenu chez le producteur à la suite des ordonnances fédérales. A ce sujet, l'Office du lait attire l'attention sur le fait que les contrées productrices n'ont pas simplement à ravitailler leur propre population, mais un grand nombre de cantons non producteurs. La distribution du beurre à fondre, qui commence cette semaine-ci, exige une quantité de 1,500,000 kilos. La ration du mois de juin absorbe près de 900,000 kilos. On peut évaluer la production du mois de mai à 1,000,000 de kilos de beurre, quantité de laquelle il faut déduire 700,000 kilos absorbés par la ration dévrée. Les stocks disponibles à ce jour, sans lesquels il n'aurait pas été possible de commencer la répartition du beurre à fondre, sont logés dans des frigorifiques, qui ne sauraient être l'objet d'aucune critique. Ces derniers seront d'ailleurs vides dans quelques jours.

Notre farine en souffrance

(P. T. S.) — Un vapeur chargé de farine américaine à destination de la Suisse est arrivé depuis quelque temps déjà à Bordeaux. Malheureusement, par suite du manque de place et de matériel, cette farine reste en souffrance à Bordeaux. Le Bureau fédéral des céréales a chargé son représentant à Cette de se rendre à Bordeaux pour prendre les mesures nécessaires.

Le charbon valaisan

L'exploitation de la mine de houille de Ferden, dans le Lœtschental, est poussée activement. On espère pouvoir en extraire environ 300,000 wagons de charbon. Chaque jour, quelques wagons sont expédiés de la station de Goppenstein.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie d'un train de munitions

Un incendie des voies de garage du chemin de fer Moscou-Kazan a fait exploser, à Moscou, un train de munitions à destination du front sud. De nombreuses maisons ont été la proie des flammes. L'incendie, qui dura toute la journée, réduisit en cendres sept dépôts pleins de marchandises et 350 wagons. Les dégâts sont considérables et sont évalués à une trentaine de millions. Il y a 40 blessés.

FRIBOURG

Votation fédérale du 2 juin

VILLE DE FRIBOURG
ASSEMBLÉE POPULAIRE
vendredi 31 mai, à 8 heures du soir, à la Grenette

Orateurs :
MM. Deschenaux, conseiller d'Etat et conseiller national ; Musy, conseiller d'Etat et conseiller national ; Cailler, conseiller national ; Dr Béck, professeur ; J. Oberson, président du comité libéral-radical du district de la Sarine.

DANS LES DISTRICTS

Samedi soir, trois conférences seront données dans le district de la Broye : à Coussel, 8 h. (auberge), à Vuissens, 8 h., et à Murist, 8 h. (auberge).

Les citoyens des communes intéressées, ainsi que les citoyens des communes avoisinantes sont vivement engagés à prendre part à ces assemblées.

La Fête-Dieu

La fête du Très Saint Sacrement a été célébrée, hier, dans la ville de Fribourg, selon le cérémonial accoutumé, dont la beauté paraît toujours nouvelle. La procession s'est déroulée à travers les rues parées de verdure, solennelle et imposante comme toujours, entre une double haie de foule pressée, recueillie et qui suivait avec respect les fonctions liturgiques, s'agenouillant pieusement au passage du Saint Sacrement porté par S. G. Monseigneur l'Evêque, et lorsque la voix du canon annonçait une bénédiction donnée à l'un des reposoirs.

Il n'était pas de maisons, sur le parcours de la procession, dont les fenêtres ou les balcons ne fussent ornés de fleurs, de lumières et de draperies. Le décor de la Grand'Rue était somptueux comme toujours et la place de l'Hôtel cantonal était une merveille de bon goût. Les reposoirs rivalisaient de richesse.

L'ordonnance de la procession a été irréprochable. La troupe formant l'escorte d'honneur et la gendarmerie, qui fermait la marche, ont eu une superbe prestance.

Puissent les bénédictions descendues sur la cité en cette radieuse et sainte journée la préserver de tout malheur et y faire fleurir de plus en plus l'esprit de foi et les vertus chrétiennes !

L'arrivée du 127

Le bataillon 127 est arrivé ce matin, vendredi, à 7 h. ½, au lieu de 7 heures, par train spécial. Nos braves landwehriens ont débarqué en chantant, tandis que de nombreux curieux les acclamaient.

Le comité de réception des soldats était là aussi, pour fleurir les arrivants. Et cet accueil si cordial eut tôt fait oublier à nos miliciens la fatigue du voyage.

A 8 h. ¼, le bataillon se dirigeait à une belle allure vers l'arsenal, où il restera toute la journée. Il s'agit, en effet, d'activer les travaux de démobilisation, le licenciement étant prévu déjà pour demain avant midi.

Troupes de passage

Un certain nombre de troupes vaudoises d'infanterie de montagne ont traversé ces jours-ci le territoire fribourgeois. Notre ville a hébergé, mercredi soir, le bataillon 9 et une compagnie de mitrailleurs avec ses mulets et ses chevaux. Venant du Pays-d'Enhaut, ces troupes gagnaient à pied la frontière. Elles ont quitté Fribourg hier matin, vers 5 h. ½.

Les Fribourgeois aux Chemins de fer fédéraux

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre ancien collaborateur, M. le Dr Oscar Leimgruber, jadis assistant au Musée industriel et secrétaire cantonal de l'Union fribourgeoise des Arts et Métiers, actuellement adjoint du chef du Contentieux des C. F. F., à Bâle, vient d'être appelé aux fonctions d'adjoint du chef du Contentieux de la Direction générale des chemins de fer fédéraux, à Berne.

Cette promotion réjouira grandement les nombreux amis que M. le Dr Leimgruber a gardés en pays de Fribourg.

Remerciements à la ville de Fribourg

La Direction générale des ateliers des prisonniers de guerre alliés, après nous avoir fait jouir de son intéressante exposition, nous écrit :

« En quittant votre ville, nous tenons à exprimer, à tous ceux qui nous ont aidé, notre reconnaissance et notre contentement pour la *bonne réussite de notre manifestation.*

« Si nous avons le plaisir de nous trouver en face d'un aussi inattendu résultat, nous le devons surtout à la générosité de la population de Fribourg et en particulier au concours si gracieux de la presse et spécialement à votre estimé journal.

« Nous nous faisons donc un devoir de vous remercier encore de la grande sympathie que vous avez témoignée à notre œuvre et nous vous prions de bien vouloir nous la conserver. »

Société de chant de la ville de Fribourg

C'est toujours un plaisir pour nous de signaler les initiatives charitables de nos sociétés locales. Parmi ces sociétés, la Société de chant de la ville, que dirige avec tant de zèle et de savoir M. le professeur Bovet, tient certainement l'une des premières places. Qu'on se rappelle ses concerts pour l'orphelinat et d'autres bonnes œuvres. Et voici qu'elle prépare deux auditions au but non moins pur et désintéressé, puisqu'il s'agit d'adoucir un peu les souffrances des pauvres malades. La première sera donnée, en cas de beau temps, dimanche, 2 juin, à 11 heures, dans les jardins de l'hôpital des bourgeois ; la seconde aura lieu le mardi suivant, 4 juin, à 8 h. ½ du soir, devant l'hôpital des internés, à Gambach. D'autres hôpitaux jouiront plus tard de la même faveur.

Ajoutons que la Société de chant terminera, le 23 juin, son année musicale, par un concert spécialement destiné à ses membres.

Séance musicale et littéraire

La série des concerts sérieux étant passée, la société de chant « La Mutuelle » organise, pour dimanche prochain, 2 juin, une séance récréative, où, entre *chaque numéro pour* chœur d'hommes, seront intercalés des productions individuelles, chants et déclamations, en majorité humoristiques. Cette audition aura lieu à 8 h. ½ du soir, dans la grande salle des Merciers, ce local se prêtant admirablement bien pour un concert à cette saison : il est haut, très aéré et frais, et, comme chacun le sait, la consommation y est excellente et soignée. Cette séance n'a d'autre prétention que celle de faire passer aux auditeurs quelques bons moments de gaieté et de rire.

L'entrée est de 50 cent. ; elle est gratuite pour MM. les membres honoraires et passifs.

Concert de la Landwehr

La musique de Landwehr donnera un concert aux Ormeaux, ce soir, vendredi, avec le programme suivant : 1. Marche du couronnement, Sidler ; 2. Ouverture de l'opéra « Yelva », Reissiger ; 3. La Zigane, valse, Noh ; 4. Petite Fée, air de ballet, Andrieu ; 5. El Capitan, marche, Sousa.

Le lait pour les domestiques de ménages

L'office de ravitaillement de la ville de Fribourg a réussi à faire rapporter une décision qu'il estimait injuste : de refuser la réduction de 4 centimes par litre pour le lait destiné à l'alimentation des domestiques dans les ménages privés.

L'Office fédéral pour l'action de secours a admis que le personnel de service des ménages privés doit bénéficier de la réduction.

Les communes et les instituteurs

Répondant généreusement au vœu du Grand Conseil, le conseil communal de Morens a décidé d'accorder à son instituteur un subside de 150 fr., à titre d'allocation pour le renchérissement de la vie.

Les voleurs

La gendarmerie de Morat a réussi à arrêter, hier matin, à Courgevaux, deux jeunes Suisses allemands qui avaient cambriolé, la veille, la gare d'Avenches et y avaient dérobé un millier de francs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ½ h., répétition générale.

Männerchor. — Heute abend, 8 ½ Uhr, Uebung.

MEMENTO

M. Falquet parlera, ce soir, à son atelier, du parallélisme dans la nature, chez les anciens et les modernes, en particulier dans la grande peinture murale décorative.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

24 mai. — Dupont, Georges, veuf d'Adèle, née Sterroz, employé aux C. F. F., de Fribourg, 74 ans, Beauregard, 36.

26 mai. — Konrad, née Wæber, Marie, veuve de Jean, de Wohlen (Argovie), 80 ans, place du Petit Saint-Jean, 41.

27 mai. — Chassot, Léocadie, fille d'Antoine et de Marie, née Berset, d'Orsonnens, Chavannes-s.-Orsonnens, Villargiroud, Villarsiviriaux, Massonnens, Fribourg et Mézières, ménagère à Orsonnens, 63 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 31 Mai

BAROMÈTRE

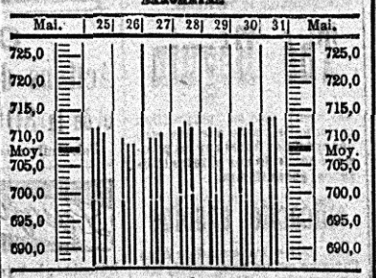

THERMOMÈTRE C.

Mai.	25	26	27	28	29	30	31	Mai.
7 h. m.	12	11	12	14	11	11	13	7 h. m.
11 h. m.	16	16	17	16	16	16	17	11 h. m.
7 h. s.	17	15	15	14	15	19		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 31 mai, midi.

Quelques nuages. Vent faible. Chaud.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

Bulletin français

Paris, 31 mai.

Communiqué officiel du 30 mai, à 11 heures du soir :

La bataille s'est poursuivie, pendant la journée du 30, avec une violence égale sur toute l'étendue du front.

Nos troupes, cramponnées au débouché à l'ouest de Soissons, ont empêché de ce côté-là toute progression de l'ennemi.

Au sud, nous tenons solidement la rive gauche de la Crise.

Au centre, la lutte n'a pas diminué d'intensité. Les Allemands se sont emparés de Fère-en-Tardenois et de Vézilly et multiplient leurs efforts dans la direction de Ville-en-Tardenois.

A notre droite, nous maintenons sensiblement nos positions, ainsi qu'au nord-ouest de Reims.

Sur le front des Flandres

Londres, 31 mai.

Communiqué officiel du 30 mai, au soir :

Une heureuse opération locale a été exécutée, la nuit dernière, par les troupes françaises, à l'est du lac Dikebusch. Il en est résulté une amélioration de notre ligne dans ce secteur.

Rien à signaler sur le reste du front britannique, en dehors d'une activité réciproque de l'artillerie.

Bulletins américains

Paris, 31 mai.

Communiqués officiels américains :

Du 27, à 9 heures du soir :

En Picardie, après une intense préparation d'artillerie, des détachements ennemis d'infanterie ont réussi à pénétrer en deux points dans nos positions de première ligne. Par des contre-attaques, nos troupes ont complètement rejeté l'ennemi et ont pénétré dans ses lignes.

Du 28, à 9 heures du soir :

Dans le saillant de Cantigny, nous avons consolidé nos positions, malgré la violente riposte de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies.

De nouvelles contre-attaques ont échoué sous notre feu, en Lorraine.

Dans ce secteur, aussi bien qu'en Woëvre, les deux artilleries ont continué à se montrer actives.

Commentaire allemand

Berlin, 31 mai.

Sp. — (Wolff.) — Au troisième jour de la bataille, les nouvelles de nouveaux succès de nos troupes se succèdent sans interruption.

Soissons a été pris. Des pionniers brandebourgeois se lancèrent dans la ville, empêchèrent la destruction des ponts par l'ennemi et s'emparèrent de grandes quantités de provisions intactes.

Après avoir franchi l'Aisne en combattant, nos troupes ont atteint le plateau au sud-est de Soissons. Près de Cîry, un bataillon français, complètement encerclé, dut déposer les armes. Nampteuil et Branges furent pris après de vifs combats.

Plus à l'est, la Vesle fut franchie près de Jonchéry ; vers Reims, Saint-Thierry fut occupé.

Au cours de la journée, à plusieurs reprises, nous brisâmes la résistance du défenseur sur des positions à l'arrière, positions fortement entourées de fils de fer. L'ennemi fut rejeté au delà de la ligne Villemontoire-Fère-en-Tardenois, qui nous valut la possession d'une grande partie de la chaussée Château-Thierry-Soissons.

Une forte contre-attaque française, soutenue par des tanks et des avions de bataille, échoua avec de lourdes pertes. L'infanterie, accourue à la rescousse, ravit encore à l'ennemi une autre portion de terrain.

A l'aile est du champ de bataille, les forts du nord-ouest de Reims sont tombés. Béheny a été pris.

Des convois automobiles et des colonnes d'infanterie ennemie ont été attaqués par nos escadrilles aériennes et bombardés par notre artillerie. Le butin en prisonniers, en matériel de guerre et en artillerie s'accroît constamment.

L'avance rapide de nos troupes ne laisse pas à l'ennemi le temps d'enlever les énormes approvisionnements situés dans les zones menacées.

Au sud de la Ville-aux-Bois (nord de l'Aisne) seulement, 33 canons de campagne tombèrent entre nos mains, dont 8 avaient été touchés par des coups directs.

Au nord de Breuil-sur-Vesle, deux canons montés sur rails et leurs locomotives ont été capturés intacts.

Près de Pinon, les Allemands s'emparèrent d'une batterie de 14,5 cm. avec ses munitions, le tout parfaitement utilisable.

A l'ouest de Reims, plusieurs trains avec des locomotives et des pièces d'artillerie sont tombés entre nos mains.

Le nombre des blessés allemands est faible. Dans notre avance, ce n'est plus la boue qui constitue un obstacle, mais la poussière. Il y en a une couche de plus de 20 centimètres sur les routes jaunes qui conduisent du Chemin des Dames à la vallée de l'Aisne. Elle s'élève en nuages au-dessus des fantassins, des colonnes et des batteries.

Maintenant que le Chemin des Dames, avec ses obstacles constitués par les immenses cratères creusés par l'explosion des obus, est franchi, la marche en avant est devenue plus facile. Les routes de la vallée de l'Aisne sont presque intactes.

Les Français ont abandonné de grands amas de munitions de tous calibres, qui encombrent les routes.

Guillaume II au kronprinz

Berlin, 31 mai.

(Officiel.) — L'empereur a adressé au prince-héritier le télégramme suivant :

« A son Altesse impériale le prince héritier, général d'infanterie et commandant en chef du groupe d'armées du prince héritier impérial :

« A l'occasion du grand succès que tes vaillantes troupes de ton groupe d'armées ont remporté, ces jours, sous ta direction, je te confère l'étoile avec glaives de grand commandeur de l'ordre royal de la maison de Hohenzollern.

« Je l'exprime mes souhaits les plus sincères, à l'occasion de cette haute distinction, bien méritée. »

Signé : *Guillaume, I. R.*

Paris bombardé

Paris, 31 mai.

(Officiel.) — Quelques avions ennemis ont franchi nos lignes hier soir, se dirigeant vers Paris. Signalés par les postes de guet, ils ont été aussitôt canonnés par nos batteries de défense. L'alerte a été donnée à 10 heures 59 et a cessé à minuit.

Quelques bombes ont été jetées dans la région parisienne. On ne signale pas de victime.

Paris, 31 mai.

(Havas.) — Le bombardement de la région parisienne par le canon à longue portée a continué dans la soirée.

Sur le front de Salonique

Paris, 31 mai.

Communiqué de l'armée d'Orient :

Puissantes actions d'artillerie sur le front, du lac Doiran au Vardar, à l'ouest du Vardar et dans le secteur serbe.

Au sud du lac Doiran, un détachement anglais a pénétré dans un ouvrage bulgare dont la garnison a été anéantie.

Belges et Allemands

Le Havre, 31 mai.

(Havas.) — La presse allemande et certains organes de la Belgique occupée inspirés par l'Allemagne représentent le gouvernement belge comme étant aux prises avec des difficultés intestines, relativement à l'orientation de la politique économique *après* la guerre.

Le gouvernement belge dément formellement ces suppositions, tendant seulement à exciter la méfiance des populations, à énerver l'esprit de résistance, et qui sont dénuées de tout fondement.

Désordres en Russie

Moscou, 31 mai.

A la suite de la crise du ravitaillement, de graves désordres ont éclaté à Nijni-Novgorod. L'état de siège a été proclamé.

Un télégramme de Koursk dit que les ouvriers des chantiers navals de Sébastopol ont refusé de réparer le *Gœben*.

La paix finlandaise

Vienne, 31 mai.

(B. C. V.) — L'introduction du traité de paix entre l'Autriche-Hongrie et la Finlande, publiée hier, jeudi, stipule que l'Autriche-Hongrie et la Finlande, animées du désir, après la proclamation de l'indépendance de la Finlande et de la reconnaissance de celle-ci par l'Autriche-Hongrie, d'établir sur des bases durables l'état de paix et d'amitié entre elles, ont décidé de conclure un traité de paix.

Les clauses de ce traité sont les suivantes :

Art. 1. — L'Autriche-Hongrie et la Finlande déclarent que l'état de guerre est terminé entre elles et qu'elles sont désormais résolues à vivre en paix et en amitié entre elles.

Art. 2. — Les relations diplomatiques et consulaires seront établies entre les parties contractantes sitôt après la ratification du traité de paix. La nomination des consuls, de part et d'autre, est soumise à des dispositions particulières.

Art. 3. — Les parties contractantes renoncent réciproquement au remboursement de leurs dépenses de guerre, c'est-à-dire des dépenses faites par les gouvernements respectifs pour la conduite de la guerre, ainsi qu'au remboursement des dommages de guerre, c'est-à-dire des préjudices causés auxdits gouvernements et à leurs ressortissants dans les zones de guerre par des mesures militaires, y compris toutes les réquisitions opérées en pays ennemi.

Art. 4. — Les relations économiques seront réglées entre les parties contractantes par un traité particulier, qui formera partie intégrante du traité de paix. Il en sera de même en ce qui concerne l'établissement des rapports de droit privé et public, du règlement des dommages civils, de l'échange des prisonniers de guerre et des civils internés, de la publication d'amnisties, du sort des navires de commerce tombés entre les mains de l'ennemi et de leur chargement.

Art. 5. — Ce traité de paix sera soumis à la ratification. Les actes de ratification seront échangés à Vienne.

Pour autant qu'aucune de ses clauses n'en dispose autrement, le traité de paix entrera en vigueur dès le moment de sa ratification.

Stockholm, 31 mai.

(Havas.) — On considère ici que le gouvernement finlandais oriente de plus en plus sa politique dans un sens favorable à l'Allemagne.

Le Sénat vient de se réunir. Le ministre de la guerre Tchelef et le ministre des affaires étrangères Stenrod passent pour des germanophiles convaincus.

Des officiers allemands remplaceront, à partir du 1er août, les officiers suédois dans l'armée finlandaise.

Aucun *permis d'exportation ne* sera accordé au gouvernement finlandais sans le visa des autorités allemandes.

Les rapports entre le gouvernement finlandais et le gouvernement maximaliste ont revêtu dernièrement le caractère d'une extrême tension, marquée par l'expulsion du colonel Rovanka, représentant russe à Helsingfors.

On annonce que des négociations vont s'ouvrir avec le gouvernement du soviet, sous les auspices du ministre d'Allemagne en Finlande et du comte Mirbach. La Finlande exigerait la cession de la Carélie et une forte indemnité de guerre et se réserverait le droit de faire une démonstration militaire dans la direction de Pétrograd.

Le roi de Bavière à Vienne

Manich, 31 mai.

(Wolff.) — Le bureau de correspondance Hofmann annonce que le roi et la reine sont partis hier, jeudi, pour Vienne, pour aller rendre leur visite à l'empereur et à l'impératrice.

SUISSE

A la Chancellerie fédérale

Berne, 31 mai.

Le Conseil fédéral a nommé vice-chancelier de la Confédération, en remplacement de M. David, démissionnaire, M. Adolphe de Steiger, député au Conseil des Etats, maire de la ville de Berne (voir 2e page).

Les fonctionnaires pour l'impôt direct

Genève, 31 mai.

L'assemblée de la section de Genève de la ligue du personnel à traitement fixe a décidé d'appuyer l'impôt direct fédéral.

Une tasse d'OVOMALTINE, c'est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstitue

VITTEL GRANDE SOURCE
Eau minérale française
Estomac - Foie - Rein - Goutte

†

Les familles Schwartz et Gremaud-Schwartz, à Riaz, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, grand-père, arrière grand-père, oncle et cousin

MONSIEUR

Jacques SCHWARTZ

ancien député

décédé pieusement à Riaz, à l'âge de 93 ans, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Riaz, samedi 1er juin, à 9 ½ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Madame veuve Joséphine Pillonel, née Chuard, et ses enfants, à Seiry; Monsieur et Madame Joseph Chuard, conseiller d'Etat, à Fribourg, et leurs enfants; Madame et Monsieur Louis Grandgirard, à Cugy, et leurs enfants; Monsieur Amédée Chuard, à Cugy, et ses enfants; Madame et Monsieur Jean Bapst et leur fils; Monsieur et Madame Gustave Chuard, greffier, à Nuvilly, et leurs enfants; Madame veuve Lydie Franez, née Chuard, à Cugy, et sa fille; Monsieur Louis Grognoz, à Vesin, et ses enfants; Révérende Mère Aloysia Berchier, au couvent des Ursulines, à Fribourg; Monsieur et Madame Joseph Berchier, à Cugy, et leur famille; Madame et Monsieur Philippe Pochon, à Vesin; les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise CHUARD

nées Berchier

leur mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur et parente, décédée subitement à Cugy, le 29 mai, à l'âge de 73 ans, après une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Cugy, le samedi 1er juin, à 9 ½ h. du matin.

Le présent avis mortuaire tient lieu de faire part.

R. I. P.

†

Madame veuve Bardy-Fayet; Monsieur et Madame Bardy, instructeur tambours, et leur famille; Monsieur et Madame Louis Bardy et leur famille, à Vevey; Monsieur et Madame Léon Bardy et leur famille; Monsieur et Madame Pierre Bardy et leurs enfants; Monsieur et Madame Marc Bardy, à Genève; Monsieur et Madame Bersier-Bardy et leur fille, ainsi que les familles Bardy et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Charles BARDY-FAYET

leur regretté fils, frère, oncle et parent, décédé à l'âge de 31 ans, muni des secours de la religion, après une longue et pénible maladie.

L'office d'enterrement aura lieu samedi 1er juin, à 7 ½ heures, à l'Hôpital des Bourgeois.

R. I. P.

†

La musique de Landwehr

a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Charles BARDY-FAYET

membre actif

L'office d'enterrement aura lieu samedi 1er juin, à 7 ¼ heures, à l'Hôpital des Bourgeois.

Par devoir, tous les membres actifs sont tenus d'assister à l'enterrement en tenue officielle.

R. I. P.

†

L'ORCHESTRE « AIDA »

Fribourg

a le grand regret de faire part du décès de son cher et regretté membre

MONSIEUR

Charles BARDY-FAYET

flûtiste

L'enterrement aura lieu samedi 1er juin, à 7 ¼ h. à l'Hôpital des Bourgeois.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux | Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 269

Couronnes mortuaires — Articles funéraires

Cierges, etc.

†

Madame et Monsieur Léon Stœcklin-Wuilleret; Monsieur Amédée Guisolan et sa famille, à Genève; Monsieur et Madame Rodolphe Wuilleret, à Tavel, et les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Roger Wuilleret-Jungo

leur bien-aimée mère, belle-mère, tante et cousine, décédée à Fribourg, le 31 mai, à l'âge de 77 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, lundi 3 juin, à 8 ½ h.

Départ de la maison mortuaire: 10, rue de la Banque, à 8 ¼ h.

R. I. P.

ON DEMANDE

domestique de maison

au courant du service. 2832

Se présenter ou envoyer références à **M. de Week, Le Bugnon, près Matran.**

A vendre ou à louer

pour la campagne **deux bons chevaux** de toute confiance.

S'adresser à **Paul Bucher, route de la Glâne, Fribourg.**

A la même adresse, on offre **deux brebis** à garder. 3018

A LOUER

à la Vignettaz, un **appartement** de 3 chambres et cuisine, avec confort, meublé ou non, dès à convenir. — S'adresser: **Vignettaz, 22.**

A vendre une poussette anglaise, état neuf.

S'adresser: **rue du Tir, 13.**

15.000 fr.

Qui les prêterait et à quelles conditions dans les 30 jours, en tout premier rang, sur terre, de choix situées dans localité très prospère. 3027

Adresser les offres à **T. P.** *poste restante,* **Vuisternens-devant-Romont.**

BELFAUX

Dimanche 2 juin, dès 2 ½ h.

Journée Printanière

NOMBREUSES ATTRACTIONS

En cas de mauvais temps, renvoyé au 9 juin

BELFAUX

Vente de domaine

L'Hoirie de Jean Broillet, de Ponthaux, vendra aux enchères publiques, **le mardi 11 juin,** dès 1 heure après midi, dans une salle particulière de la **pinte de Ponthaux,** le domaine qu'il possède audit lieu, comprenant 14 poses de bon terrain avec *arbres fruitiers, déversoir, maison d'habitation, écuris, remise et* assot à porcs. Pour visiter le domaine, s'adresser au fermier, M. Rossier, Ponthaux, le 27 mai 1918. 3031-682

Pour les exposants: **M. Quennet, tuteur, à Cottens.**

Perfecto!

„La lessive instantanée"

pour la lessive la plus délicate et aussi pour les mains.

Garanti tout à fait non nuisible.

Demandez partout ce produit de lessive incomparable.

Lac de Bienne et hauteurs du Jura

Stations climatériques. Excursions.

Ligne directe par Morat-Anet

Prospectus: Bureau off. de renseignements, Bienne. 2806

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander **notre catalogue.**

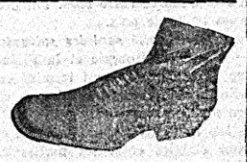

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.

J. Marty, gérant

FRIBOURG

La Société Anonyme des HOTELS DE MONTBOVON

OFFRE A VENDRE ou A LOUER

l'Hôtel de la Gare et l'Hôtel de Jaman

qu'elle possède, avec tout le confort moderne. — Pour voir les *établissements et dépendances, consulter les conditions,* soit de vente, soit de location, s'adresser **dès le 20 mai, au président de la Société, M. Joseph Pernet,** et lui remettre les offres par écrit jusqu'au **31 mai 1918.** P 955 B 2753

Montbovon, le 14 mai 1918.

LE COMITE.

15 à 20 bons ouvriers

sont demandés pour l'extraction de la tourbe. Logement et nourriture sur place. Entrée immédiate. 2948-664

S'ad. à **A. Müller,** *ing. cond. de travaux,* **Brévine** (Jura neuch.)

Boracine

pour la toilette et le ménage

est un succédané complet du

savon de toilette

Il fait disparaître toutes les taches la peau et la rend blanche et douce

Antiseptique, rafraîchissant, fortifiant

LAINE DU PAYS

Ayant obtenu de la Centrale des laines fédérale l'autorisation de faire le commerce de laines, nous avisons notre honorable clientèle, ainsi que les producteurs de laine, que nous continuons, comme par le passé, à acheter ou à échanger toutes quantités de **laines de moutons** au plus haut prix. — Les envois par poste seront payés par retour du courrier.

Maurice NORDMANN & Cie

16-18, Au bas de la rue de Lausanne

Société pour l'utilisation de déchets

ci-devant T. LÉVY-ISLIKER

FRIBOURG

Téléphone 549 *Monséjour*

P. P.

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous achetons, aux prix les plus élevés, de déchets de toute *provenance,* soit:

papier
chiffons
vieux fers et fontes
vieux métaux
os divers
peaux de lapins
soies de porc
crin de cheval
caoutchouc
tartre
sacs vides de toute provenance, etc.

Sur demande, nous allons chercher la marchandise à domicile. 2820

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a repris la succession de la

Boucherie - Charcuterie

12, Rue de Lausanne, 12

ci-devant OTTIGER-MULHAUSER

Marchandises de premier choix

OUVERTURE: samedi 1er juin

Se recommande, **L. Tardin-Hess,** boucher.

Du 25 mai au 1er novembre 1918

nos magasins resteront fermés le

samedi après midi

depuis 12 ½ heures.

Nous prions notre honorable clientèle de bien vouloir en prendre note, afin que nous puissions maintenir cet après-midi de libre à notre personnel.

KAISER & Cie, BERNE RUE DU MARCHÉ

VENTE

de bétail, chédail, mobilier et de récolte de foin

Ensuite du décès de Gottlieb Fawer, au Moulin Grisy-Avenches, ses héritiers qui sont: **sa veuve Mme Fawer-Herreu, audit lieu, et son frère M. Frédéric Fawer, agent de police, à Berne,** vendront aux enchères publiques:

A. Le lundi, 3 juin 1918, dès 9 heures du matin, **devant le domicile du défunt,** le bétail, le chédail et le mobilier ci-après: 1 jument de 5 ans, admise comme poulinière, 10 vaches, en partie portantes et en partie fraîches vêlées, 2 génisses, 1 jeune taureau, 2 veaux sevrés, 4 gros porcs, 1 chien pouvant s'atteler, 4 chars à pont, 2 petits chars dont un à ressorts, charrue Brabant, buttoir, machine à arracher les pommes de terre, 3 herses dont 1 à prairie, faucheuse, faneuse, hâche-paille, coupe-racines, pompe et busse à purin, colliers et couvertures pour chevaux et bêtes à cornes, clochettes, charrette et bidons à lait, chaudière, cuves et tonneaux, mâches, scies, chaînes, lossoirs, etc., bois de travail, de construction et de chauffage, perches d'haricots, ainsi que des meubles consistant en lits, armoires, tables, chaises, etc.

B. Le lendemain, 4 juin, dès 2 heures de l'après-midi, **sur place,** la récolte en foin d'une partie de leur domaine, en parcelles, d'une contenance totale de **16 poses. Paiement comptant.**

Avenches, 27 mai 1918. **TREYVAUD, notaire.**

MODES

Mme Bertrand

ex-1re de **Lewis,** à **Paris**

EXPOSERA

samedi 1er juin

à l'Hôtel de Rome

LES

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Genève, 3, Molard. Téléph. 82-41.

ON DEMANDE BONNE

femme de chambre

propre et active, ainsi qu'une bonne lingère. Entrée tout de suite. 2970

S'adresser: **Hôtel Terminus, Fribourg.**

Belle écriture

demandée pour travaux temporaires. 3020

Adresser offres par écrit sous P 3218 à Publicitas S. A., **Fribourg.**

La maison **Paul SAVIGNY et Cie** (Articles photographiques et cartes illustrées) Avenue de Pérolles, 59, **à Fribourg.**

engagerait

comme **apprentie** de commerce

JEUNE FILLE

de confiance, libérée des écoles, ayant belle écriture et bonnes connaissances du calcul et de l'orthographe. 2872

Petits gages dès le début.

Bonne domestique

sérieuse est demandée pour ménage de 4 personnes. 3016

S'adresser **Mad. Perrier, Les Marronniers, Nyon.**

A VENDRE

1 maison avec magasin, grange, écurie et remise, eau à l'abri et 200 perches en prés et jardin de bonne qualité. 3021

S'adresser à **Rosalie Jaquier, à Prez-vers-Siviriez.**

On demande à louer pour tout de suite ou 25 juillet une

chambre meublée

si possible dans le quartier Saint-Pierre. 3025

Offres sous P 3218 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A LOUER

pour la saison, tout meublé, le chalet du Rüedelet, 30 minutes de Fribourg par la passerelle de Pérolles.

S'ad. à **Mlle de Gottrau, 15, Grand'Fontaine, Fribourg.** 3023

Personne seule demande à louer

CHAMBRE NON MEUBLÉE

pour tout de suite ou 25 juillet, de préférence située entre le haut de la rue de Lausanne et la gare.

Offres sous P 3227 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Viande fraîche

de cheval

Ire qualité

à la **Boucherie chevaline,** 124, ruelle des Augustins, **Fribourg.** 3032

Vermouth Olande

délicieux, avec syphon

très fin fortifiant à base de plantes et jus de fruits. Envoi par poste de 1 lit. comme essai. 1504

Clovis Renevey, Fribourg, *Concessionnaire.*

Le succès croissant

obtenu partout par le **Thé Béguin,** n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant *conquis la faveur du public.*

Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable

Thé Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales faites sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une

efficacité absolue

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que clous, démangeaisons, dartres, eczema, *vertiges, plaies,* varices, etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée. 2456

Le **Thé Béguin** ne se vend qu'en boîtes cachetées de **1 fr. 50, jamais au détail,** dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Fribourg: Bourgknecht & Gottrau, Lapp

Papiers peints

immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP,** *Ameublement, rue du Tir,* **Fribourg.**

Placement d'enfants suisses souffrant de privations et ayant besoin de bons soins

Les difficultés auxquelles se heurte l'alimentation ont provoqué pour nombre de familles la détresse et les privations. Un comité s'est formé pour permettre aux enfants de ces familles d'entrer dans d'autres familles plus à même de pourvoir à leurs besoins. Il cherche des adresses de familles qui seraient disposées à prendre à leur table des enfants pour une durée de 4 à 6 semaines. Nous recommandons aux familles qui en ont les moyens de donner libre cours à leurs sentiments charitables. Les inscriptions peuvent être adressées soit par lettre, soit en utilisant le formulaire ci-après, à **M. L. Genoud,** directeur du Technicum, **Fribourg.** Nous espérons que de nombreuses familles nous feront la joie de prendre de ces enfants chez elles.

Le soussigné se déclare prêt à prendre pour quelque temps (4-6 semaines) chez lui, gratuitement, des enfants souffrant de privations. Il sollicite la prise en considération des points suivants:

Nombre ..... Garçons ..... Filles .....

Age ..... Religion .....

Durée du séjour .....

Observations .....

.....

.....

Nom et adresse exacts

.....

.....

BAINS DE BONN

Station des chemins de fer Guin, près Fribourg.

Ouverts du 2 juin à fin septembre

Beaux ombrages, situation tranquille, sur les bords de la Sarine, à l'abri des vents. Air sans poussière, riche en ozone.

Sources sulfureuses très alcalines-carbonatées, très radioactives

Analyse faite par les Drs Kowalski et Joye, professeurs à l'Université de Fribourg.

Indications. Cure recommandée dans les catarrhes chroniques des muqueuses (organes de la respiration, de la digestion et des voies urinaires), dans les *rhumatismes* chroniques, la goutte, l'arthritisme, dans les affections articulaires et glandulaires, dans les maladies de la peau, dans la fièvre sanguine et les hémorroïdes; l'engorgement du foie, les affections nerveuses; les maladies des femmes, etc. H 3224 F 3013-679

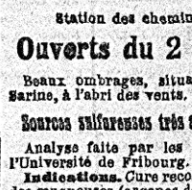

ASPASIA

PRODUIT SUISSE

Pour conserver un teint frais et sain, **ajoutez du Borax « ASPASIA »** à l'eau que vous utilisez pour la toilette et le bain. Très utile dans les ménages comme poudre de lessive pour le linge blanc et pour amidonner. 3016

« ASPASIA » S. A., Savonnerie & Parfum., Winterthur.

Vente de fleuries aux enchères

L'hoirie de feu Joseph Carrel, de Courtion, vendra aux enchères publiques la récolte en foin d'environ 10 poses, ainsi que deux poses de froment.

Rendez-vous des miseurs le 3 juin, à 1 heure après midi, à Courtion. Conditions favorables. 2975-673

L'exposant: **Hoirie de feu Joseph Carrel.**

MONTANA (Valais) 1550 m.

Etablissement Stephani

Cures d'air et de repos. — Soleil. Régimes

Prospectus par la Direction.

Marie AUDERSET

Cressier-sur-Morat

SAGE-FEMME DIPLOMÉE de la Maternité de Genève

Se recommande. P 3190 F 3002

GALERIES J.-L. REICHLEN

4, rue du Lion d'Or, *Lausanne*

TABLEAUX

GRAVURES ANCIENNES

Achat et Vente

On désire acheter

Actions de la PAPETERIE DE MARLY et de la SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE BULLE

Faire offres sous N° 1056 A à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Lysoform

Nous devons rappeler au public **qu'il n'y a aucun produit remplaçant le Lysoform** et que nous fabriquons: Le **Lysoform médical** antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine; le **Lysoform brut,** désinfectant et microbicide pour la grosse désinfection et la médecine vétérinaire.

Dans toutes les pharmacies. — Gros: **Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne.** P 30829 L 2062

MONTE-FOIN

avec frein automatique, brevet N° 73840

Le soussigné avise les agriculteurs qu'il se charge **d'installer des monte-foin.** Son système de frein perfectionné, brevet N° 73840, lui permet d'offrir une installation garantie, d'un perfectionnement supérieur et d'un prix très avantageux.

Se recommande, P 1599 F 1642-385

N. MAURON, *constructeur,* **Romont** (Fribourg).